

10 Question de Ludivine Dedonder à Nathalie Muylle (Emploi, Économie et Consommateurs) sur "Le guide de prévention validé par le Groupe des 10 et le rôle accru de l'Inspection sociale" (55000649P)

10 Vraag van Ludivine Dedonder aan Nathalie Muylle (Werk, Economie en Consumenten) over "De door de Groep van Tien gevalideerde preventiegids en de versterking van de Sociale Inspectie" (55000649P)

10.01 **Ludivine Dedonder** (PS): Madame la ministre, l'assouplissement des règles de confinement est de plus en plus évoqué. Des patrons font de plus en plus pression pour un retour à l'emploi. D'un côté, je peux les comprendre. La situation économique est très difficile pour les employeurs comme pour les travailleurs qui, eux aussi, préféreraient travailler plutôt que de percevoir le chômage temporaire.

Soyons très clairs, la priorité est et reste la santé. Il est hors de question de mettre les travailleurs, leurs familles, la population en danger. Jamais, vous m'entendez bien, jamais, je ne pourrai tolérer que l'économie passe avant le bien-être de chacun d'entre nous.

Le retour au travail ne peut donc être envisagé que si la sécurité et le bien-être des travailleurs sont assurés. De nombreuses entreprises respectent les règles et leur personnel. Je les en remercie. Toutefois, je reçois aussi des témoignages de travailleurs qui me disent que les règles de sécurité et de distanciation sociale ne sont pas respectées dans leur entreprise. De nombreux travailleurs témoignent de la pression qu'ils subissent pour continuer à travailler et se taire sur leurs conditions de travail. Les personnes en télétravail aussi subissent parfois une forte pression afin d'être sans cesse disponibles, tout en devant s'occuper de leurs enfants.

Il y a deux semaines, vous avez répondu que 85 % des entreprises contrôlées sur dénonciation étaient en infraction. La plupart des entreprises ont reçu un avertissement, seules vingt ont été fermées. Je trouve ce pourcentage particulièrement inquiétant. Vous devez durcir le ton.

Heureusement, du côté des partenaires sociaux, cela bouge. Ils viennent de vous adresser un guide avec les règles minimales à mettre en place pour garantir le bien-être et la sécurité des travailleurs. Comment allez-vous assurer la mise en place effective de

10.01 **Ludivine Dedonder** (PS): De werkgevers oefenen druk uit om de mensen weer aan het werk te laten gaan. Het is inderdaad een moeilijke situatie voor hen, maar dat is het ook voor de werknemers die liever zouden werken dan tijdelijk werkloos te zijn. De gezondheid blijft evenwel prioritair. Een terugkeer naar de werkvloer is onmogelijk als de veiligheid en het welzijn van de werknemers niet kunnen worden gegarandeerd.

Toch houdt men zich niet overal aan de veiligheids- en distancing-regels, en ervaren werknemers druk om aan de slag te blijven en te zwijgen over hun werkomstandigheden. Van de ondernemingen waar er bij een controle een inbreuk werd vastgesteld, moesten er slechts twintig sluiten. Dat is weinig. U moet harder optreden!

De sociale partners bezorgden u een gids met minimumregels om de veiligheid van de werknemers te garanderen. Hoe zult u die in de praktijk omzetten en de naleving ervan controleren?

ces mesures? Comment allez-vous les contrôler? Allez-vous recruter des inspecteurs supplémentaires?

10.02 **Nathalie Muylle**, ministre: Monsieur le président, madame Dedonder, les partenaires sociaux du Conseil supérieur pour la prévention et la protection au travail ont élaboré par consensus un guide générique contre la propagation du coronavirus COVID-19 au travail. Ce guide a été élaboré en collaboration avec le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, les partenaires sociaux, le ERMG et ma cellule stratégique.

Il s'agit d'un catalogue très complet de mesures concrètes pour pouvoir reprendre le travail en toute sécurité. Les mesures sont organisées en fonction des différentes phases de la journée de travail et complétées par des mesures générales.

Le groupe des Dix les a reprises dans une déclaration commune. Les différents secteurs peuvent les utiliser pour étoffer une approche sectorielle.

La ministre et le président du Conseil national du travail ont écrit aux présidents des différentes commissions paritaires afin de se mettre au travail avec les secteurs sur cette base.

C'est un cadre d'évaluation idéal pour les secteurs qui ont déjà repris le travail ou qui ont continué à travailler.

La problématique étant d'ordre public, et pour éviter une résurgence du coronavirus, il est extrêmement important que chacun respecte ces consignes de sécurité selon le groupe des Dix.

Toute personne, employeur, travailleur, consommateur, fournisseur est considéré comme pouvant être sanctionné en cas de non-respect de ces consignes de sécurité et de santé. L'inspection du Contrôle du bien-être au travail pourra jouer un rôle à cet égard en portant une approche basée sur l'accompagnement et orientée vers les solutions.

Cette déclaration est d'une importance exceptionnelle et montre que, même dans des circonstances très difficiles, la concertation sociale peut conduire à des résultats positifs. Je vous remercie.

10.03 **Ludivine Dedonder** (PS): Madame la ministre, je vous remercie. Comme je l'ai dit tout à l'heure, la santé est et reste la priorité. C'est bien de le dire. C'est mieux de prendre les mesures pour la garantir.

J'entends que les entreprises "peuvent" mais je voudrais que les entreprises "doivent" appliquer ces mesures. J'aimerais surtout que des contrôles soient effectués car ils sont primordiaux. Il en va de la santé de chacun d'entre nous. C'est pourquoi j'insiste pour que le guide des partenaires sociaux soit intégralement mis en œuvre et que les services d'inspection soient renforcés afin de pouvoir faire respecter les règles.

10.02 **Minister Nathalie Muylle**: De sociale partners van de Hoge Raad voor Preventie en Bescherming op het Werk heeft een gids om de verspreiding van COVID-19 op het werk tegen te gaan opgesteld in samenwerking met de FOD Werk, de ERMG en mijn beleidscel. Daarin worden de maatregelen opgelijst die moeten worden genomen om het werk in alle veiligheid te kunnen hervatten.

De Groep van Tien heeft die maatregelen overgenomen in een gemeenschappelijke verklaring. De paritaire comités worden verzocht om ze te in te passen in een sectorale aanpak.

Een en ander biedt een ideaal evaluatiekader voor de sectoren waar er nog steeds wordt gewerkt

Om een opflakking van het coronavirus te voorkomen moet iedereen zich volgens de Groep van Tien aan de richtlijnen houden.

Elke schakel in de economische keten kan worden gesanctioneerd als hij die niet in acht neemt. De inspectiediensten voor welzijn op het werk zullen de arbeidswereld kunnen bijstaan om oplossingen aan te reiken.

Die verklaring toont aan dat sociaal overleg tot positieve resultaten kan leiden.

10.03 **Ludivine Dedonder** (PS): De gezondheid blijft prioritair. Men kan maar beter maatregelen nemen om die te vrijwaren.

Ik zou willen dat de bedrijven ertoe verplicht worden om die maatregelen toe te passen. Ik zou ook graag hebben dat de naleving daarvan gecontroleerd wordt, want het gaat om de gezondheid van iedereen. Ik dring aan op de integrale invoering van de gids van

46

23/04/2020

CRIV 55 **PLEN 037**

de sociale partners en op de versterking van de inspectiediensten.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.